



# REMISE À NIVEAU SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNES (RAN SSIAP)

Si vous étiez agent SSIAP 1 il y a plus de 3 ans, que vous n'avez pas réalisé votre recyclage obligatoire dans le délai légal, que vous n'avez pas exercé à minima 1607 heures au cours des 3 dernières années et que vous désirez revenir sur le terrain, alors le RAN SSIAP 1 est fait pour vous.

## OBJECTIFS

Le but du RAN SSIAP 1 est de remettre à niveau vos compétences acquises initialement dans le cadre du diplôme pour réaliser de nouveau des missions au sein d'établissements recevant du public (ERP) et d'immeubles de grande hauteur (IGH). Ce stage dit de rattrapage vous permettra d'être de nouveau pleinement opérationnel et qualifié pour la reprise de votre activité. Une fois validé, l'agent(e) peut reprendre un poste : son diplôme sera de nouveau valide pour 3 années consécutives au terme desquelles il devra réaliser la formation continue dite de recyclage (REC SSIAP 1).

## DURÉE

Durée : 3 jours - 21 heures

## ADMISSION

Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à :  
ppillot@fondationcos.org

## PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- CSP, CPF, devis...

## PRÉREQUIS

- Être titulaire du SSIAP 1 sans avoir exercé la fonction pendant 1607 heures durant les derniers 36 mois ou être titulaire de la qualification ERP 1 ou IGH 1 non recyclé avant le 31 décembre 2008
- Être titulaire du SST ou PSE 1 en cours de validité ou PSC1 en cours de validité
- Posséder un certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié et être déclaré APTE

## CONDITIONS TARIFAIRES

Formation éligible au CPF ou sur devis pour les autres publics

# PROGRAMME

Les cours s'articulent autour de 6 axes principaux, afin de revoir les fondamentaux, connaissances théoriques et compétences pratiques sur le feu, la législation en vigueur et la maîtrise des gestes de premiers secours.

## Fondamentaux de sécurité incendie :

- Fondamentaux de sécurité :
- Évacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité

## Prévention

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public

## Moyens de secours

- Agents extincteurs + SSI
- Moyens d'extinction

## Mises en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes :
  - fumées, incendie
  - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
  - méthode d'extinction d'un début d'incendie
  - protection individuelle
  - levée de doute, etc.
- L'utilisation des moyens de communication mobiles

## Exploitation du PC sécurité

- Différents matériels du poste de sécurité (Documents, plans, U.A.E, G.T.C, ...)
- Réception des appels d'alerte interne
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie

## Rondes de sécurité et surveillance de travaux

- Objectif de la ronde
- Modalités de réalisation
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Mesures adaptées de protection des travaux

# ÉVALUATIONS

Attestation de formation

## CONTACT

Établissement et service de préorientation,  
réadaptation professionnelle et de formation

COS CRPF Nanteau-sur-Lunain

2 rue des arches,  
77710 Nanteau-sur-Lunain

06 64 45 18 03

ppillot@fondationcos.org

## REJOIGNEZ-NOUS :

Web : [www.cosformation.fr](http://www.cosformation.fr)  
[www.facebook.com/cos-crpf](https://www.facebook.com/cos-crpf)  
[www.twitter.com/COS\\_CRPF](https://www.twitter.com/COS_CRPF)



Région  
**île de France**

Qualiopi  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualifiée a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes  
ACTIONS DE FORMATION | BILANS DE COMPÉTENCES | ACTIONS  
PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

